



Bienvenue au *Collège François Rabelais*

RÉUNION D'INFORMATION À L'ATTENTION DES ÉLÈVES ET DES PARENTS
DE CM2

Objectifs de cette réunion

- ▶ 1. Découvrir l'établissement
- ▶ 2. Les objectifs du collège
- ▶ 3. Le collège et son fonctionnement
- ▶ 4. L'organisation de la scolarité dans l'établissement
- ▶ 5. Les options, les cursus
- ▶ 6. La demi-pension
- ▶ 7. De l'affectation à la rentrée des classes, en passant par l'inscription...
- ▶ 8. Comment préparer au mieux la rentrée en classe de 6^e ?
- ▶ 9. Quelles ressources, règles de vie, quels outils de suivi et d'accompagnement au collège ?

1. L'établissement

- Quelques photographies du collège
- LA COUR





► LA DEMI-PENSION



Les résultats des élèves du collège

- ▶ DNB série générale:
 - ▶ 94% de réussite en 2022 (93,1% en 2021, 93,98% en 2020 93,93% en 2019)
 - ▶ 48% admis mention TB
 - ▶ 18% admis mention B
 - ▶ 17% admis mention AB
 - ▶ 11% admis sans mention
- ▶ Affectation post 3^e 2021 :
 - ▶ 89% dans la voie générale et technologique, parmi lesquels:
 - ▶ 47% au lycée Berthelot
 - ▶ 41% au lycée d'Arsonval
 - ▶ 7% au lycée Mansart
 - ▶ 5% dans d'autres établissements (dans et hors académie)
 - ▶ 11% dans la voie professionnelle

2. Les objectifs de la scolarité au collège Rabelais

- ▶ Poursuivre les apprentissages pour que chaque élève atteigne et valide le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- ▶ Conduire chaque élève au meilleur de ses capacités
- ▶ Permettre à chaque élève d'être heureux dans sa scolarité et dans sa vie
- ▶ Développer la citoyenneté, le projet scolaire ou professionnel de l'élève
- ▶ Conforter la mise en œuvre des règles de vie en société. Se respecter et respecter autrui
- ▶ Travailler en co-éducation avec les familles

Objectif en fin de cycle 4: la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

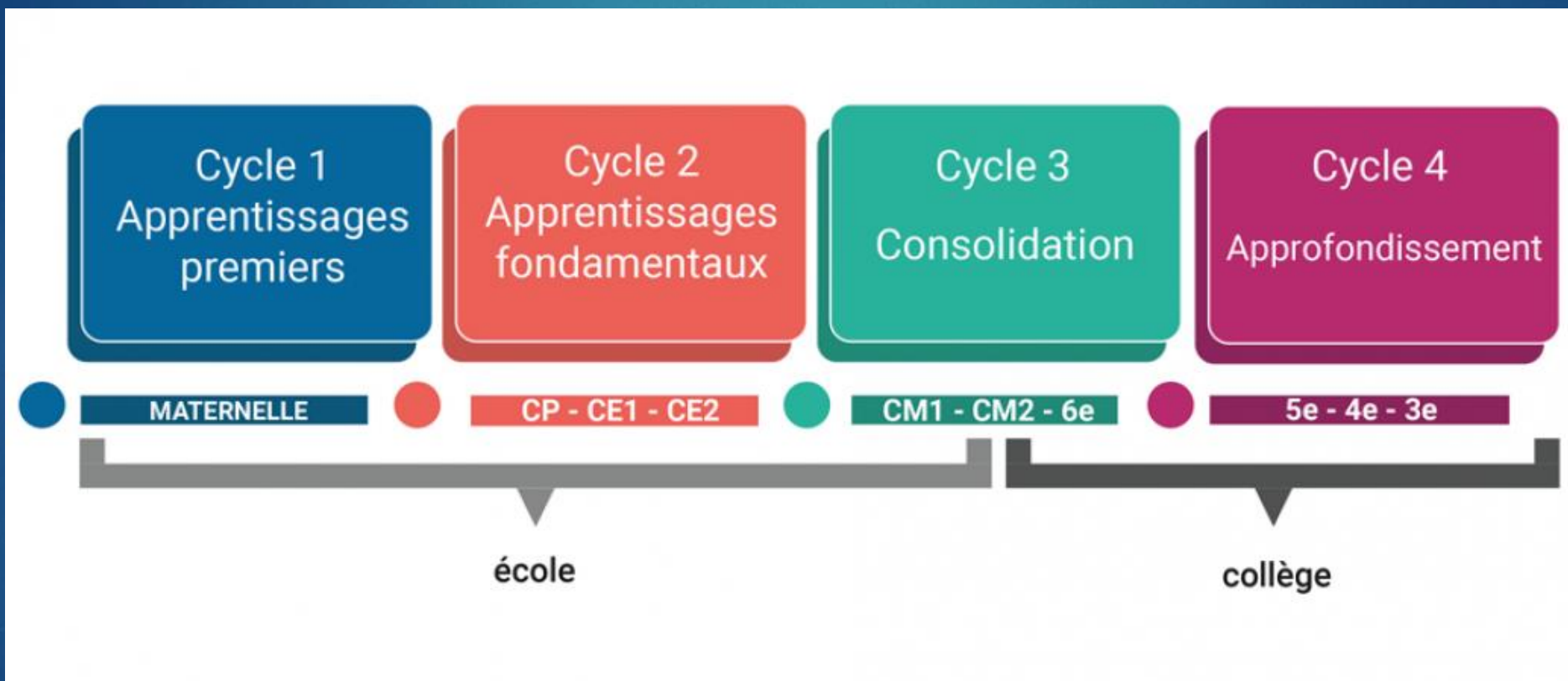
► 5 domaines, 8 composantes:

- Les langages pour penser et communiquer en 4 objectifs:
 - 1) Comprendre, s'expliquer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
 - 2) Comprendre, s'expliquer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
 - 3) Comprendre, s'expliquer en utilisant les langues mathématiques, scientifiques et informatiques
 - 4) Comprendre, s'expliquer en utilisant les langages des arts et du corps
- 5) Les méthodes et les outils pour apprendre
- 6) La formation de la personne et du citoyen
- 7) Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- 8) Les représentations du monde et de l'activité humaine

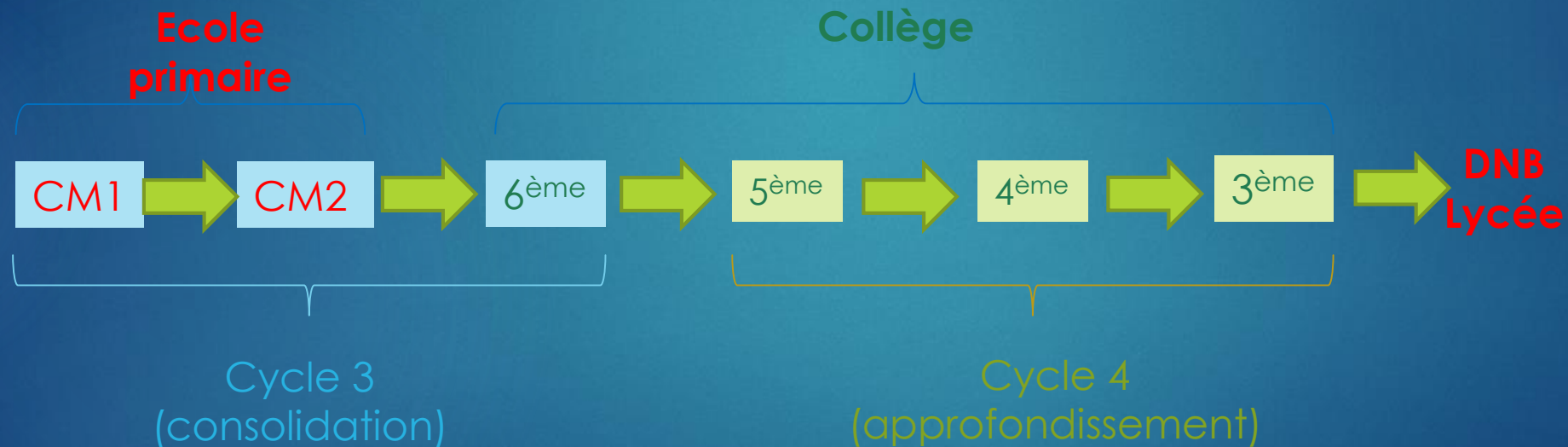
Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture



Le collège dans les cycles (source: Eduscol)

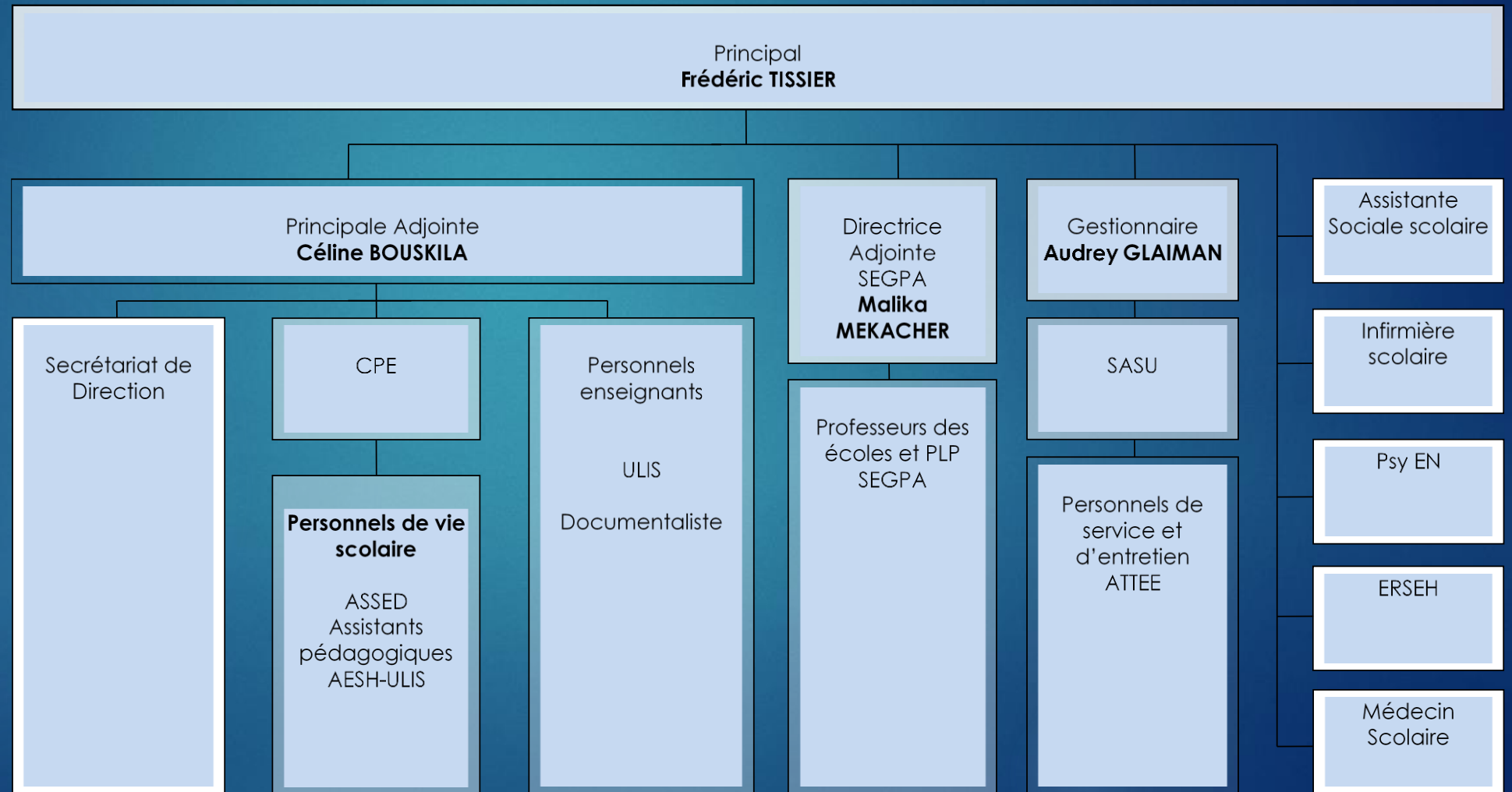


- ▶ La 6^e termine le cycle 3 des enseignements
- ▶ Les classes de 5^e, 4^e et 3^e constituent le cycle 4 des apprentissages



3. Le collège et son fonctionnement

Organigramme du collège François Rabelais



Comment fonctionne un établissement du second degré (collège, lycée) ?

- ▶ Deux autorités:

- ▶ **La collectivité de rattachement (département du Val-de-Marne pour les collèges) a en charge notamment:**

- ▶ L'affectation et le remplacement des personnels d'entretien, de cuisine, d'accueil
 - ▶ Les gros travaux
 - ▶ La dotation de fonctionnement

- ▶ **Les autorités ministérielles et académiques déterminent notamment :**

- ▶ Le calendrier scolaire
 - ▶ Les volumes horaires d'enseignement
 - ▶ L'affectation et le remplacement des personnels enseignants

Le collège a plusieurs sources de

		 
Personnels d'entretien, de cuisine, d'accueil	Affecte, nomme, rémunère, évalue	
Fonctionnement de l'établissement	Dote l'établissement d'une somme permettant d'établir un budget (environ 150.000 euros pour le collège Rabelais)	
Aide à la demi-pension	Finance l'ADEP (aide à la demi-pension)	
Travaux	Décide et finance les constructions de collèges et leurs grands travaux (environ 2,5 Millions d'euros en 2021 pour le collège Rabelais)	
Matériels	Finance Ordival, les ordinateurs et équipements informatiques des salles, les tables, chaises, tableaux et tout le mobilier	
Personnels enseignants, d'éducation, administratifs		Affecte, nomme, rémunère (environ 4,3 Millions d'euros pour le collège Rabelais), évalue
Bourses des collèges		Finance les bourses et les fonds sociaux
Enseignements		Détermine les programmes, arrête le calendrier scolaire, organise et valide les examens
Gratuité de l'enseignement		Finance les manuels scolaires, les carnets de correspondance

Qui organise la vie de l'établissement ?

► Le chef d'établissement :

- Préside les instances
- Représente l'Etat dans l'établissement
- Organise le fonctionnement de l'établissement
- Décide de certaines sanctions disciplinaires des élèves
- Signe les bons de commande, passe les marchés
- A autorité fonctionnelle sur les personnels de l'établissement

► Le Conseil d'administration vote :

- L'organisation pédagogique de l'établissement
- Le règlement intérieur
- le budget et le compte financier
- Le fonctionnement général de l'établissement
- La composition des instances essentielles de l'établissement (Conseil de discipline, Commission hygiène et sécurité, etc.)

► Le règlement intérieur organise une partie de la vie de l'établissement:

- Il détermine les horaires et les principaux fonctionnements
- Il doit être connu et respecté
- Il est affiché dans l'établissement
- Il est imprimé dans les carnets de correspondance
- Une charte, en début de règlement, rappelle les règles essentielles

4. L'organisation
de la scolarité
dans
l'établissement:
de nouveaux
horaires, de
nouvelles
disciplines, de la
6^e à la 3^e
(jusqu'à cette année
2022-2023)

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre		1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h

Evolutions 2023-2024 (en 6^e)

- ▶ Suppression d'une heure de technologie par semaine, remplacée par de l'approfondissement en mathématiques et/ou français.
 - ▶ Même volume horaire global (26 heures par semaine), mais légère évolution de la répartition par discipline.
 - ▶ Maintien de la technologie à partir de la 5^e, jusqu'en 3^e sauf nouvelle évolution réglementaire.

L'organisation de la scolarité dans l'établissement: Un emploi du temps hebdomadaire, avec des variations par quinzaine (semaines paires et impaires)

COLLEGE FRANCOIS RABELAIS

6E 6 - Année Complète

10/05/2021 18:02 - Page 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30	VIE DE CLASSE 103	FRANCAIS 306	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 103	ED.PHYSIQUE & SPORT.	MATHEMATIQUES [8E 6P.1] 201
9h25	MATHEMATIQUES 201	ANGLAIS LV1 [8E 6P.1] 209	FRANCAIS [8E 6P.2] 306		MATHEMATIQUES [8E 6P.2] 201
10h20					MATHEMATIQUES 201
10h35	SCIENCES VIE & TERRE 109 SVT	ANGLAIS LV1 [8E 6P.2] 209	FRANCAIS [8E 6P.1] 306	TECHNOLOGIE [8E 6P.1] TECH 1	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 103
11h30	MATHEMATIQUES 201	MATHEMATIQUES 201	PHYSIQUE-CHIMIE 106 PHY	SCIENTES VIE & TERRE [8E 6P.1] 109 SVT	
12h25				TECHNOLOGIE [8E 6P.2] TECH 1	
12h55					
13h50	TECHNOLOGIE TECH 1	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 103		ANGLAIS LV1 209	ED.PHYSIQUE & SPORT.
14h45	ANGLAIS LV1 209			ARTS PLASTIQUES 303 AP	ANGLAIS LV1 209
15h00				EDUCATION MUSICALE 305 ED MUS	
15h55					
16h50					
17h45					

© Index Education 2021

L'organisation de la scolarité dans l'établissement: le rythme de la journée type

- ▶ 8h10: ouverture de la grille
- ▶ 8h25: fermeture de la grille
- ▶ 10h20: récréation
- ▶ 11h30: début de la demi-pension (repas pour les élèves qui ont terminé les cours du matin à 11h30)
- ▶ 12h25: repas pour les élèves qui ont terminé les cours du matin à 12h25
- ▶ 12h55: début des cours de l'après-midi (pour les élèves qui ont terminé les cours du matin à 11h30)
- ▶ 13h50: fin de la demi-pension et début des cours pour les élèves qui ont terminé les cours du matin à 12h25
- ▶ 14h45: récréation
- ▶ 17h45: fin des cours
- ▶ 18h00: fermeture de l'établissement (le mercredi à 12h30)

Premiers
cours à
8h30



Semaine
s paires
et
Impaires



Récréation du
matin (15 minutes)

Toujours
1h30
minimum
de pause
méridienne



COLLEGE FRANCOIS RABELAIS

6E 6 - Année Complète

10/05/2021 18:02 - Page 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30	VIE DE CLASSE 103	FRANCAIS 306	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 103		MATHEMATIQUES [6E 6P.1] 201
9h25	MATHEMATIQUES 201	ANGLAIS LV1 [6E 6P.1] 209	FRANCAIS [6E 6P.2] 306	ED.PHYSIQUE & SPORT.	MATHEMATIQUES [6E 6P.1] 201
12h25			FRANCAIS 306		
12h55			PHYSIQUE-CHIMIE 106 PHY		
13h50	TECHNOLOGIE TECH 1	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 103		ANGLAIS LV1 209	ED.PHYSIQUE & SPORT.
14h45	ANGLAIS LV1 209			ARTS PLASTIQUES 303 AP	ANGLAIS LV1 209
15h55				EDUCATION MUSICALE 305 EM	
16h50					
17h45					

© Index Education 2021

1h30 de
pause
méridienne

1h30 de
demi-
pension

Association
sportive le
mercredi
après-midi
(facultatif)

1h30 de
demi-
pension

1h30 de
demi-
pension

Fin des
cours le
plus
souvent
à 16h
max (6^e)



Fin des
cours
à
17h45
(4^e-3^e)



6 heures de cours
max par jour sauf
exception

Récréation de l'après-
midi
(15 minutes)

5. Les options, les cursus

- ▶ Au collège Rabelais, à la rentrée 2023:
 - ▶ 29 divisions, environ 770 élèves
 - ▶ 7 classes de 6^e
 - ▶ 7 classes de 5^e
 - ▶ 7 classes de 4^e
 - ▶ 8 classes de 3^e
 - ▶ Environ 650 demi-pensionnaires (2, 3j, 4j)
 - ▶ Une classe d'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)
 - ▶ Une classe d'ULIS (unité locale d'intégration scolaire)
 - ▶ 4 divisions SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté)

Cursus et options

► **Classe bilangue**

- Deux Langues vivantes 1: Anglais et Allemand, étudiées autant l'une que l'autre, de la 6^e à la 3^e
- Pas de LV2 de la 5^e à la 3^e
- Nécessite une capacité à travailler davantage, dès la 6^e
- Empêche le choix de l'espagnol ou de l'italien en LV2 5^e
- Places limitées (30): sélectif à l'entrée

► **Langues vivantes**

- Anglais obligatoire en LV1 de la 6^e à la 3^e
- A partir de la 5^e, choix en LV2 de l'espagnol, ou de l'italien pour la suite de la scolarité

► **Option Langues et culture de l'antiquité**

- A partir de la 5^e, 2h par semaine, obligatoirement jusqu'en 3^e
- Places limitées (60): sélectif à l'entrée
- Peut apporter jusqu'à 20 points supplémentaires sur 800 pour l'obtention du DNB ou d'une mention

6. La demi-pension

- ▶ 650 demi-pensionnaires
- ▶ Préparation des repas dans l'établissement (cuisine autonome)
- ▶ Menus validés par une diététicienne
- ▶ Facturation par l'établissement au forfait trimestriel
- ▶ 3 types de forfait: 2 jours, 3 jours ou 4 jours parmi les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- ▶ 1^{ère} période : 1^{er} septembre – 31 décembre (2022-2023: 200,94€ si 4j)
- ▶ 2^e période : 1^{er} janvier – 30 mars (2022-2023: 169,42€ si 4j)
- ▶ 3^e période : 1^{er} avril – fin de l'année scolaire (2022-2023: 153,66€ si 4j)
- ▶ Pas de demi-pension le mercredi midi.
- ▶ Pas de changement en cours de trimestre (sauf début d'année, jusqu'au 15 septembre)
- ▶ Aides possibles (ADEP, Bourses)

La carte de demi-pension

- ▶ Elle est délivrée gratuitement aux élèves demi-pensionnaires pour deux années (renouvelée en début de 4^e).
- ▶ En cas de perte ou de dégradation, elle est à renouveler aux frais de la famille (7€)



7. De l'affectation à la rentrée des classes, en passant par l'inscription...

► Temps 1: l'affectation

- Le collège ne procède à l'inscription des élèves que sur avis d'affectation de Madame la Directrice académique
- Une fois l'avis reçu par les familles, un dossier d'inscription sera soit mis à disposition à l'école, soit mis à la disposition en téléchargement sur le site du collège

► Temps 2: l'inscription

- Elle se fera à distance, du 12 au 23 juin. Un accusé de réception sera adressé aux familles avant mi-juillet pour confirmer:
 - L'inscription
 - L'inscription en classe bilingue, si une demande a été faite

► Temps 3: la rentrée

- La rentrée se fera le vendredi 1er septembre suivant le calendrier qui sera publié sur le site du collège www.college-rabelais.fr

La constitution des classes

- ▶ Les classes sont constituées suivant différentes contraintes (options, sexes, niveaux scolaires, etc.)
- ▶ La constitution des classes s'effectue en tenant compte des éléments fournis par les enseignants du 1^{er} degré.
- ▶ Les élèves et les familles n'ont pas accès au numéro de classe attribué avant la rentrée scolaire
- ▶ Nous n'acceptons pas les demandes de rapprochement entre élèves, qui seraient trop nombreuses et ont par le passé entravé la bonne constitution des classes.

Les fournitures scolaires

- ▶ La liste des fournitures scolaires sera disponible sur le site du collège, au plus tard début juillet.

La rentrée scolaire

- ▶ Les parents de 6^e sont habituellement acceptés pour accompagner leur enfant jusqu'à l'appel en classe, le jour de la rentrée (1^{er} septembre)
- ▶ En 2020, ceci n'a pas été possible en raison des contraintes sanitaires
- ▶ En 2021, cela a été possible, comme en 2022.
- ▶ Une information plus précise sera donnée via le site www.college-rabelais.fr, avant la rentrée.

8. Comment préparer au mieux la rentrée en classe de 6^e ?

- ▶ Remplir le dossier d'inscription de façon rigoureuse (adresses postales, téléphones, adresses électroniques)
- ▶ **Si souhaité**, compléter la demande de classe bilangue et le informer l'enseignant de la classe de CM2
- ▶ Remplir les documents préalables à la rentrée
 - ▶ Choix du régime de sortie (ce choix sera reporté par l'établissement au dos du carnet de liaison)
 - ▶ *Régime 1 :*
 - ▶ L'élève est externe, il est autorisé à quitter le collège en cas d'absence de professeur, soit après la dernière heure effective de cours du matin ou de l'après-midi,
 - ▶ L'élève est demi-pensionnaire, il est autorisé à quitter le collège en cas d'absence des professeurs soit après la demi-pension (**pour le 1^{er} service à 12h55 et pour le 2^d service à 13h50**) ou après la dernière heure de cours effective de l'après-midi.
 - ▶ *Régime 2 :*
 - ▶ L'élève n'est pas autorisé à quitter le collège en cas d'absence de professeur, il doit obligatoirement se rendre en permanence et sortir à ses heures habituelles d'emploi du temps.
 - ▶ Positionnement demi-pension (pourra être revu à la rentrée)
 - ▶ Fournir deux photos d'identité
 - ▶ Remplir les autorisations (photographie de classe, droit à l'image, sorties scolaires...)
 - ▶ Remplir la convention ORDIVAL en ligne (site du département www.valdemarne.fr)
 - ▶ Préparer un justificatif d'assurance scolaire pour la rentrée (facultatif)

9. Quelles ressources, règles de vie, quels outils de suivi et d'accompagnement au collège ?

- ▶ Un outil d'information et de suivi: PRONOTE
- ▶ Un outil de communication: le carnet de correspondance
- ▶ Des ressources pour le suivi:
 - ▶ Le professeur principal
 - ▶ La vie scolaire
 - ▶ La Conseillère Principale d'Education
 - ▶ Les Assistants d'Education
 - ▶ Aides Educatives à la Scolarité des Enfants Handicapés
 - ▶ Le Psychologue de l'Education nationale
 - ▶ Les personnels sociaux et de santé
 - ▶ L'infirmière scolaire
 - ▶ L'assistante sociale scolaire
 - ▶ La direction

COLLEGE FRANCOIS RABELAIS

Espace Parents - M. TISSIER Frédéric

Page d'accueil Précédente connexion le mardi 04 mai à 08h37

Horaires	Matières	Notes / Commentaires
09h25	ED PHYSIQUE & SPORT	
10h35	MATHEMATIQUES DE ROSSI S. 205	
11h30	ANGLAIS LV1 KIELBASA A. 209	
12h25		
12h55		
13h50		
15h00	SOULAS M. 303 AP	A LA MAISON
15h55	FRANCAIS ZIBANI S. reunion 1	A LA MAISON
16h50		
17h45		

Changement de salle

Anglais LV1

- WB p 61-63. Attention de bien faire le travail et de ne pas oublier son matériel.

Français

- Acheter l'Ami retrouvé de F. UHLMAN, collection classicocollège, éditions Belin Gallimard

Français

- Rédaction à rendre

Mathématiques

- finir 26,27,28p270

Pour Demain

- ANGLAIS LV1**: fin des exposés: plus aucune excuse pour passer...
- ANGLAIS LV1**: réviser pour quiz sur segregation
- LCA LATIN**: Rendez-vous en classe virtuelle à 11h35.
<https://college.cned.fr/cv/221577/ZT3>
- PHYSIQUE-CHIMIE**: Terminer le TP commencé en classe en suivant les documents joints.
Correction du TP réaction entre le fer et l'acide chlorhydrique
<https://www.youtube.com/watch?v=GP93aQsEzy0>

Pour le mercredi 12 mai

- SCIENCES VIE & TERRE**: Faire l'activité C. sur l'évolution (besoin du manuel de SVT)

Dans l'établissement

- Direction académique du Val-de-Marne
- Associations de parents d'élèves
- Calendrier scolaire
- Consignes nationales de sécurité
- Assistance Ordinal
- Conseil départemental du Val-de-Marne
- Menu de la semaine

Absences, punitions ...

Aucun nouvel évènement

Dernières notes

Matière	Note
PHYSIQUE-CHIMIE Aujourd'hui	14,50 / 17
FRANCAIS le 7 mai	20,00
FRANCAIS le 7 mai	63,50 / 1...
PHYSIQUE-CHIMIE le 6 mai	9,20 / 10
ESPAGNOL LV2 le 30 avr.	8,00 / 15
SCIENCES VIE & TERRE le 30 avr.	7,00 / 10
SCIENCES VIE & TERRE le 30 avr.	14,50
ESPAGNOL LV2 le 28 avr.	6,00 / 8
ESPAGNOL LV2 le 27 avr.	5,00 / 5

Agenda

Date	Activité	Status
10 mai	1/4 LECTURE Aujourd'hui de 15h00 à 15h15	G
11 mai	1/4 LECTURE Demain de 15h00 à 15h15	G
13 mai	1/4 LECTURE Le 13 mai de 15h00 à 15h15	G

Informations & Sondages

- Fil orientation n°10: visio Orientation et affectation Direction G
- Arrêt des changements de régime Direction G

Mentions légales Toutes vos données sont hébergées en France Certifié ISO 27001

Tout savoir sur PRONOTE Tutor vidéo Accéder à l'aide en ligne

Travail à faire: cahier de textes

The screenshot shows the Pronote parent portal for Collège François Rabelais. The browser address bar displays the URL: <https://0941220r.index-education.net/pronote/parent.html>. The page header includes the school name and the parent's name, M. TISSIER Frédéric. The main navigation bar contains links for Informations personnelles, Cahier de textes, Notes, Compétences, Résultats, Vie scolaire, and Communication. The 'Cahier de textes' section is active, showing a list of assignments under the heading 'Travail à faire à la maison'. The assignments are organized by date, with the current date being 'Aujourd'hui' (Today). The assignments listed are:

- ANGLAIS LV1**: Donné le 04/05 [6 jours]. Exposé: proposition de délai supplémentaire jusqu'au 10 mai pour le présenter en classe(dernier délai). [Voir le cours] [Fait]
- ANGLAIS LV1**: Donné le 06/05 [4 jours]. WB p 61-63. Attention de bien faire le travail et de ne pas oublier son matériel. [Voir le cours] [Fait]
- FRANCAIS**: Donné le 04/05 [6 jours]. Acheter l'Ami retrouvé de F. UHLMAN, collection classicocollège, éditions Belin Gallimard. [Voir le cours] [Fait]
- FRANCAIS**: Donné le 04/05 [6 jours]. Rédaction à rendre. [Voir le cours] [Fait]
- MATHEMATIQUES**: Donné le 07/05 [3 jours]. Finir 26,27,28p270. [Fait]
- FRANCAIS**: Donné le 06/05 [1 jour]. Dernier délai pour le justificatif de domicile. Apportez la feuille jaune (original) pour ceux qui l'ont encore. Dernier délai pour ceux qui n'ont toujours pas proposé de sujet ! [Voir le cours] [Fait]
- FRANCAIS**: Donné le 06/05 [1 jour]. Réviser les leçons sur le conditionnel et le subjonctif. [Fait]

The left sidebar shows a list of subjects and their corresponding number of assignments: ANGLAIS LV1 (23), ARTS PLASTIQUES (3), EDUCATION MUSICALE (1), FRANCAIS (15), LCA LATIN (9), MATHEMATIQUES (5), PHYSIQUE-CHIMIE (5), and SCIENCES VIE & TERRE (4). The bottom of the page contains links for Mentions légales, Toutes vos données sont hébergées en France, and a button for Tout savoir sur PRONOTE Tutos vidéos.

11

11/11

Informations et communication

The screenshot shows the Pronote parent portal interface for Collège François Rabelais. The browser address bar displays the URL <https://0941220r.index-education.net/pronote/parent.html>. The page header includes the school's name and the 'Espace Parents' logo. A navigation bar at the top contains links for 'Informations personnelles', 'Cahier de textes', 'Notes', 'Compétences', 'Résultats', 'Via scolaire', and 'Communication'. Below this, a sub-navigation bar highlights 'Informations & sondages' with a count of 14, alongside 'Discussions' (4), 'Agenda', and 'Calendrier'. The main content area is titled 'Informations & sondages' and shows a list of messages. The first message, dated 'ven. 07 mai', is titled 'Fil orientation n°10: visio Orientation et affectation' and is from 'TISSIER Guillaume'. It informs parents of a video conference on May 18, 2021, at 18:00. The second message, dated 'jeu. 06 mai', is titled 'Arrêt des changements de régime' and also from 'TISSIER Guillaume'. It states that regime changes are no longer accepted as of Thursday, May 6, 2021, at noon. The third message, dated 'lun. 03 mai', is titled 'Fil orientation n°9 : Echéances du moi de mai et début juin' and is from 'TISSIER Guillaume'. The footer of the page contains legal mentions, a statement about data hosting in France, a 'Certificat ISO 27001' logo, and two buttons: 'Tout savoir sur PRONOTE Tutos vidéos' and 'Accéder à l'aide en ligne'.

COLLEGE FRANCOIS RABELAIS

Espace Parents

Informations & sondages 14 Discussions 4 Agenda Calendrier

Informations & sondages Toutes ☒ Uniquement les non lues

ven. 07 mai

Fil orientation n°10: visio Orientation et affectation
Divers - Direction (Principal et Principale adjointe)

TISSIER Guillaume

Madame, Monsieur,

Afin de vous accompagner dans la phase finale d'orientation et d'affectation, une brève visioconférence est programmée le mardi 18 mai 2021 à partir de 18 heures.

Le lien vers celle-ci sera mis en ligne sur Pronote.

Cordialement,

La direction.

☐ J'ai pris connaissance de cette information

jeu. 06 mai

Arrêt des changements de régime
Divers - Direction (Principal et Principale adjointe)

TISSIER Guillaume

Madame, Monsieur,

Au regard de la situation sanitaire, les changements de régime ont été autorisés par sondage PRONOTE du 26 au 30 avril. Une tolérance a été accordée après cette date pour les retardataires (par envoi d'un courrier électronique ou mot dans le carnet).

Les changements de régime ne seront plus acceptés à partir de ce jeudi 06 mai midi, pour permettre la facturation du 3e trimestre. Ils seront à nouveau réouverts si la demi-jauge est annulée.

Cordialement,

La direction du collège

☐ J'ai pris connaissance de cette information

lun. 03 mai

Fil orientation n°9 : Echéances du moi de mai et début juin
Divers - Direction (Principal et Principale adjointe)

TISSIER Guillaume

Madame, Monsieur,

Mentions légales

Toutes vos données sont hébergées en France

Certificat ISO 27001

Tout savoir sur PRONOTE Tutos vidéos

Accéder à l'aide en ligne

A retenir pour PRONOTE

- ▶ **IDENTIFIANT et MOT DE PASSE PERSONNELS et CONFIDENTIELS** communiqués en début d'année

VEILLEZ A NE PAS COMMUNIQUER VOS IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

- ▶ Attention, certaines informations ne sont communiquées que sur les comptes parents (ex: alertes sur l'emploi des réseaux sociaux)
- ▶ PRONOTE existe en **version mobile** (application iOS ou Android à télécharger), fonctionnalités plus limitées mais notifications paramétrables.
- ▶ PRONOTE donne accès à l'emploi du temps effectif de l'élève, à ses résultats, à son travail à faire, aux informations essentielles. Il permet en outre de prendre contact avec les enseignants et les personnels de l'équipe éducative.

Le carnet de correspondance

- ▶ Il est la propriété de l'établissement: en cas de perte ou de dégradation, la famille doit le remplacer à ses frais (10€, ou 2€ pour la couverture plastifiée)
- ▶ Il sert de carte d'entrée et de sortie de l'établissement
 - ▶ Attention! Sans carnet un élève est susceptible d'être retenu à la sortie
- ▶ Il permet:
 - ▶ De regrouper un certain nombre d'informations (équipe éducative, règlement intérieur)
 - ▶ Des échanges brefs d'informations et de correspondance
 - ▶ De noter les remarques concernant le travail et la discipline
 - ▶ De noter des encouragements
 - ▶ De noter les retenues, les absences de professeurs
 - ▶ De justifier les absences (billets détachables)
 - ▶ D'autoriser ponctuellement de ne pas déjeuner à la demi-pension (billets détachables)

Les casiers



Casiers

- ▶ 340 casiers sont mis à disposition des élèves pour alléger la charge des affaires qu'ils ont à porter chaque jour dans le collège. Les élèves ne peuvent accéder aux casiers que s'ils s'en sont vu attribuer un.
- ▶ Le nombre limité de casiers peut obliger les élèves à mutualiser l'emploi de ceux-ci (1 casier pour 2 ou 3 élèves).
- ▶ L'attribution d'un casier n'est pas un droit, mais une facilité qui est offerte prioritairement aux élèves demi-pensionnaires et aux plus jeunes. Elle implique le respect des règles de fonctionnement.
- ▶ Prévoir un cadenas **SANS CODE**

Le téléphone portable

- ▶ Sa détention est autorisée dans l'établissement, mais uniquement en mode éteint (**hors tension**) et sous la responsabilité de l'élève (vol, dégradation). Tout usage est interdit, quelle qu'en soit la forme:
 - ▶ Interdit pour téléphoner, envoyer, recevoir des SMS
 - ▶ Interdit pour regarder l'heure
 - ▶ Interdit pour consulter internet
 - ▶ Interdit pour prendre photos et vidéos
- ▶ En cas de manquement à la règle:
 - ▶ L'appareil est confisqué
 - ▶ L'appareil est restitué en fin de journée (DP) ou demi-journée (EXT) sur demande de l'élève
 - ▶ L'élève est puni ou sanctionné

Les réseaux sociaux

- ▶ Point de législation
 - ▶ Les réseaux sociaux sont interdits aux enfants de moins de 13 ans
 - ▶ pour les 13-14 ans, le consentement des parents est désormais requis conjointement à celui du mineur
 - ▶ Les adolescents âgés de 15 ans et plus peuvent consentir seuls à la création de leurs comptes sur les réseaux sociaux, comme un majeur
 - ▶ Ressource: site <https://e-enfance.org/>
- ▶ Les élèves n'ont pas la maîtrise de cet outil, construit pour être ludique et pourtant mal appréhendé par les élèves
 - ▶ Ils n'ont pas conscience des traces qu'ils laissent sur internet (photos, données personnelles)
 - ▶ Ils n'ont pas conscience du biais introduit par la relation à distance
 - ▶ Ils n'ont pas conscience des risques pris (propos, non identification de de l'interlocuteur...)
- ▶ Nous recommandons de ne pas créer ni participer à des LISTES DE DIFFUSION entre élèves de la classe (Whatsapp, Snapchat, etc.). Elles sont très souvent sources de conflits entre élèves.

La prévention et le traitement des situations de harcèlement scolaire

- ▶ Le harcèlement scolaire existe, quel que soit l'établissement
- ▶ Le collège Rabelais conduit depuis plusieurs années une politique volontariste de lutte contre le harcèlement scolaire
 - ▶ Formation des adultes
 - ▶ Existence d'une cellule de veille
 - ▶ Formation et sensibilisation des élèves
 - ▶ Traitement des situations avec les équipes mobiles de sécurité du rectorat si nécessaire (évaluation, conseil, interventions)
- ▶ ATTENTION! Même si les situations de harcèlement scolaire existent, tout n'est pas harcèlement.

Le traitement des situations signalées

- ▶ Objectifs: agir tôt, agir de façon pertinente, aussi bien auprès de la victime que du ou des auteurs
- ▶ 1) repérer les situations: rôle des adultes (dans et hors établissement), des camarades
- ▶ 2) évaluer les situations (rôle de la cellule de veille)
- ▶ 3) agir selon la forme la plus adaptée (rôle du binôme délégué par la cellule de veille)
 - ▶ Soutenir et appuyer la victime
 - ▶ Intervenir auprès du ou des auteurs
 - ▶ Choisir la façon
 - ▶ Intervenir
 - ▶ Evaluer l'efficacité
 - ▶ Persévérer ou changer de méthode
- ▶ 4) assurer un suivi (rôle du binôme délégué par la cellule de veille)

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'École, tu peux appeler le numéro gratuit « Stop Harcèlement » 08 08 80 70 10.

10 CONSEILS

contre le harcèlement

Si tu es témoin

6 Soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.

7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

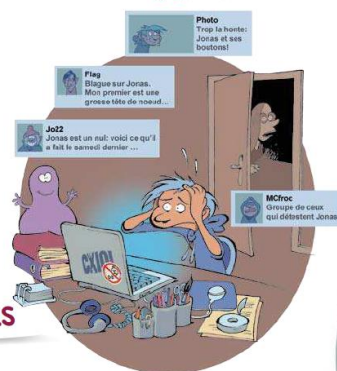
Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.



Retrouve conseils et outils pratiques sur
AGIR CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE GOUV.FR

Les points de vigilance à la rentrée

- ▶ Adaptation dans la classe et dans l'établissement
 - ▶ Faire le point avec le professeur principal
 - ▶ Une réunion d'information se tiendra dans les premiers jours suivant la rentrée.
- ▶ Préparation du sac, et organisation
 - ▶ Aider à la lecture de l'emploi du temps
 - ▶ Ne pas stresser les élèves
- ▶ Prévention du harcèlement scolaire
 - ▶ Repérage des signaux faibles
 - ▶ Cellule de veille établissement
- ▶ Suivi des résultats scolaires
- ▶ **Attention particulière à porter sur les Réseaux sociaux, sur les horaires d'usage des téléphones...**

L'association sportive et le foyer

- ▶ L'association sportive (AS) est une activité proposée par les enseignants d'Education Physique et Sportive le mercredi après-midi. En 2021 :
 - ▶ Badminton
 - ▶ Tennis de table
 - ▶ Escalade
 - ▶ L'adhésion n'est pas obligatoire
 - ▶ Une réunion d'information est organisée en début d'année, lors de l'assemblée générale
- ▶ Le foyer socio éducatif
 - ▶ Il permet de financer certaines sorties et activités
 - ▶ Il propose des activités sur le temps de demi-pension
 - ▶ L'adhésion n'est pas obligatoire
 - ▶ Une réunion d'information est organisée en début d'année, lors de l'assemblée générale

Quelles aides pour la scolarité?

► Aides financières

- ADEP (Aide à la demi-pension: département du Val-de-Marne)
- Bourse des collèges (demandes à effectuer fin septembre début octobre)
- Fonds social collégien
- Caisse de solidarité

► Aides scolaires

- Devoirs faits
 - Inscription à la séance d'une heure, en vie scolaire (bureau des surveillants), en précisant le type de travail souhaité (lettres/langues ou sciences/mathématiques)
 - Nombre de séances illimité
 - Groupes de 6 élèves + 1 enseignant
 - Billet d'inscription distribué
 - Présence avec du travail et activité studieuse obligatoires

Les parents d'élèves

- ▶ Les parents sont représentés dans de nombreuses instances de l'établissement:
 - ▶ Conseil de classe
 - ▶ Conseil d'administration
 - ▶ Commission permanente
 - ▶ Conseil de discipline
 - ▶ Commission hygiène et sécurité
 - ▶ Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- ▶ Trois associations de parents d'élèves sont, à ce jour, représentées dans l'établissement. Elles sont joignables via les liens sur Pronote/site du collège

Les adaptations

► **Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**

- Le PAP permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.
- Information communiquée par l'école d'origine si besoin de continuité/renouvellement.
- Prendre rendez-vous avec le professeur principal en début d'année.

► **Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**

- Le PAI permet aux élèves atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire de suivre une scolarité normale. Ce document écrit précise pour les élèves, durant les temps scolaires et périscolaires, les traitements médicaux et/ou les régimes spécifiques liés aux intolérances alimentaires.
- Prendre rendez-vous avec l'infirmière scolaire.

► **Pour les autres adaptations, merci de contacter l'établissement**

Questions / réponses

